



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Mirecourt, le 16 février 2021

Le Principal du collège

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>

## Collège Guy Dolmaire

**Objet : orientation après la 3<sup>ème</sup>**

Madame, Monsieur,

Le Principal  
M. Arnaud DENET

Dossier suivi par  
Madame DUDRAGNE  
Téléphone

03 29 37 00 33

Courriel

ce.0880035@ac-nancy-metz.fr

Cette année, l'Académie de Nancy-Metz et le collège mettront en œuvre les **Télé services** Orientation et Affectation. Cela signifie qu'il n'y aura pas de dossier papier support aux différentes procédures, mais que vous serez amenés à demander en ligne la voie d'orientation souhaitée pour votre enfant après la troisième.

Il y aura en tout trois phases, ainsi que vous pourrez déjà le voir au verso de cette page. Pour la première phase, la saisie des intentions d'orientation, vous devrez vous connecter à Scolarité Services (<https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/ts>) avant le mercredi 10 mars 2021, et choisir ORIENTATION parmi les services proposés à gauche de l'écran.

Vous pourrez alors saisir de 1 à 3 intentions provisoires en cochant parmi 2<sup>nde</sup> générale et technologique ou 2<sup>nde</sup> STHR / 2<sup>nde</sup> professionnelle / 1<sup>ère</sup> année de CAP. La saisie d'au moins une intention est obligatoire. Si vous saisissez plusieurs intentions, leur ordre d'affichage correspondra à votre ordre de préférence. Vous pourrez également saisir le métier ou la formation qui intéresse votre enfant (facultatif). Il sera nécessaire de valider les intentions saisies (en bas à droite de la page), sinon elles ne seront pas enregistrées. Vous accéderez alors à un récapitulatif de vos vœux.

Les professeurs principaux de troisième et la psychologue de l'éducation nationale se tiendront à votre disposition pour vous conseiller sur les choix. Vous pourrez leur demander un rendez-vous au moyen du carnet de liaison. Le collège se tiendra encore à votre disposition si vous ne parvenez pas à vous connecter, si vous ne parvenez pas à saisir vos vœux, ou si vous ne pouvez pas le faire parce que vous n'avez pas accès au numérique. Dans ces différents cas, vous serez invités à contacter la secrétaire du chef d'établissement en charge du suivi des élèves, Madame DUDRAGNE (03.29.37.00.33), qui vous apportera son aide.

Pour ma part, je demeurerai également disponible pour toutes vos questions et ne manquez pas de vous tenir régulièrement informés des attendus des différentes phases tout au long de la partie restante de l'année scolaire.

Recevez, Madame, Monsieur, mes très sincères salutations.



# COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION après la 3<sup>e</sup> ?

De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe  
de mon compte unique EduConnect  
ou de mon compte France Connect  
Mon adresse de messagerie

## Mes intentions provisoires d'orientation

**DU** 16/02/2021

**AU** 10/03/2021

1

Avant le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre / 1<sup>er</sup> semestre

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte unique EduConnect ou France Connect :  
<https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/ts>

2

Je saisis **mon intention d'orientation** : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> professionnelle  
ou 1<sup>re</sup> année de CAP. Je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

3

Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre / 1<sup>er</sup> semestre

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

## Mes choix définitifs d'orientation

**DU** 29/03/2021

**AU** 28/05/2021

4

Avant le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre

Je me connecte à Scolarité Services et je saisis **mon choix d'orientation**.  
Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.  
*En parallèle, dans Scolarité Services (onglet Affectation post-3<sup>e</sup>), je fais les demandes de formation  
et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2021.*

5

Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre

Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :

→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive.)

→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

## Affectation et inscription

6

De fin juin à début juillet

Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : [vous avez le droit à l'erreur.](#)

[education.gouv.fr/orientation3e](http://education.gouv.fr/orientation3e)